

# LES LGBTIphobies n'ont pas leur place à la fac

Cette année, la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, qui a lieu tous les 17 mai, porte les marques de la crise sanitaire que nous vivons. Le confinement a en effet amené nombre d'étudiant-e-s LGBT à retourner au domicile familial, alors que ces lieux sont souvent source de violences pour ces étudiant-e-s.

Cette année a été marquée par de nombreuses agressions et meurtres homophobes et transphobes : 231 agressions LGBTIphobes signalées en 2018 selon le rapport annuel de SOS Homophobie, assassinat de Jessyca Sarmiento au Bois de Boulogne, travailleuse du sexe trans et migrante, le 21 février 2020... Elle fût particulièrement éprouvante du fait des récentes mobilisations nationales de La Manif Pour Tous et de leurs alliés politiques et médiatiques. Nous avons dû essuyer cette violence véhiculée par la mouvance anti-PMA/GPA contre nous, contre nos corps, tout comme nous avons dû amèrement voir le gouvernement voter une loi "bioéthique" qui, en plus d'être insatisfaisante, rejette une partie importante de la population, pourtant concernée : les hommes trans, en leur refusant l'accès à la PMA/GPA, aux femmes trans, en leur interdisant l'auto-conservation et l'utilisation de leurs propres gamètes, et en fermant les yeux sur les mutilations faites aux personnes intersexes.

Enfin, ces violences subies par les étudiant-e-s LGBTI s'ajoutent aux difficultés rencontrées par elles et eux dans leur quotidien, sur leurs lieux d'étude et de vie : insultes, harcèlement et agressions LGBTIphobes, difficultés pour trouver un logement, difficultés accrues dans l'accès aux soins et à la santé, refus du changement de prénom pour les personnes trans alors qu'une récente recommandation du Ministère de l'Enseignement Supérieur invite les universités à autoriser cette pratique...

Pour lutter contre les violences subies par les étudiant-e-s LGBTI, **Solidaires étudiant-e-s revendique** :

- Le respect par l'ensemble des universités françaises du prénom d'usage, sur simple demande de l'étudiant-e et que celui-ci figure sur les documents universitaires de son choix
- Le changement de mention de sexe à l'état civil sur simple déclaration dans les mairies, et le respect par les universités du sexe revendiqué, qu'importe la mention sur les papiers d'identité.
- La formation du personnel enseignant, administratif et médical présent sur les lieux d'enseignements supérieurs et dans les services du CROUS concernant les enjeux LGBTI
- La fin de l'enseignement et des pratiques des mutilations envers les personnes intersexes.
- La fin de la pathologisation de l'homosexualité, de la transidentité et de l'intersexuation dans les enseignements scientifiques

**Fédération Solidaires étudiant-e-s**

<https://www.solidaires-etudiant.org/>

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

[contact@solidaires-etudiant-e-s.org](mailto:contact@solidaires-etudiant-e-s.org)

